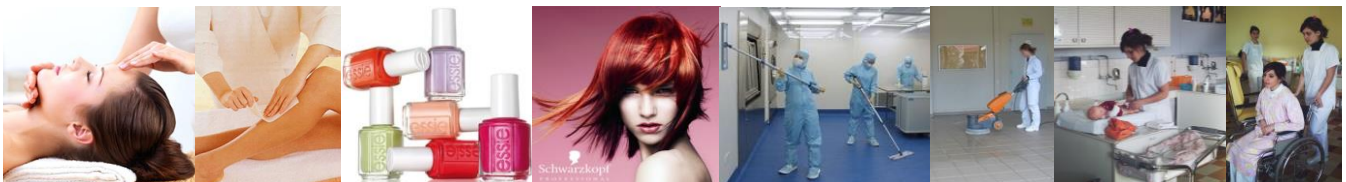
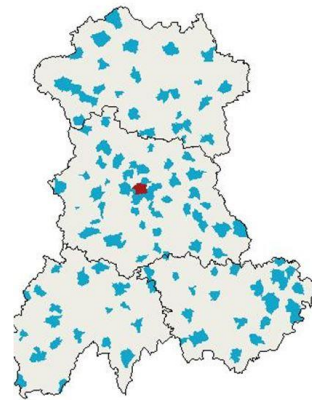


PROJET ETABLISSEMENT 2017-2020

Lycée Marie Curie
CLERMONT FERRAND



DIAGNOSTIC PARTAGE :

Le lycée Marie Curie est un lycée spécialisé dans les domaines des services à la personne et aux collectivités (coiffure, esthétique, sanitaire et social, hygiène et environnement) porteuses d'emploi et souvent uniques dans le département et l'académie.

4 identités distinctes composantes de l'offre de formation:

- ↪ **Coiffure Mixte** : CAP CM1, MCC.
- ↪ **Esthétique, Cosmétique, Parfumerie** : CAP ECP, BAC Pro ECP, BTS.
- ↪ **Accompagnement Soins et Services à la Personne** : BAC Pro ASSP.
- ↪ **Agent de Propreté et d'Hygiène, Hygiène Propreté Stérilisation, CAP APH et BAC Pro HPS.**

« Marie CURIE » est un établissement très « ramassé ». La construction date des années 1955, sur 4 étages sans ascenseur, l'ajout de 10 classes préfabriquées est juste suffisant pour assurer l'ensemble des cours. Il est incontestable que les locaux actuels, malgré une apparence extérieure tout à fait convenable, ont besoin d'entretiens courants et de rénovations constantes.

Le projet du Nouvel établissement de l'agglomération Clermontoise (fusion avec le lycée Camille Claudel) devrait voir le jour d'ici 5 à 6 ans.

Situation géographique :

Le lycée est situé en bordure de la nationale 9, qu'on appelle communément double voie. Cerné au sud par la voie ferrée Clermont-paris, limité à l'est par l'impasse du Moutier, au nord par la rue des Gravanches.

Son terrain s'étend sur une superficie de 15 000 m².

Il est facile d'accès par l'autoroute A75 avec la sortie du Brezet à l'est, et par la gare SNCF, environ 15 mn à pied.

Il est à 10 min à pied de l'hôpital D'ESTAING ainsi que de l'hôtel de la région.

Contexte démographique :

L'établissement, construit en 1955, se trouve entre la zone industrielle du «BREZET» et la zone nord de Clermont-Ferrand à forte densité démographique.

L'attrait urbain qui se manifeste depuis quelques décennies et sa structure pédagogique particulière (formations uniques dans l'académie) permettent à l'établissement d'inscrire des effectifs importants (environ 600 élèves en formation initiale).

Contexte socio-économique :

Essentiellement tourné vers des formations de services à la personne et à l'entreprise, l'établissement bénéficie d'un contexte professionnel favorable.

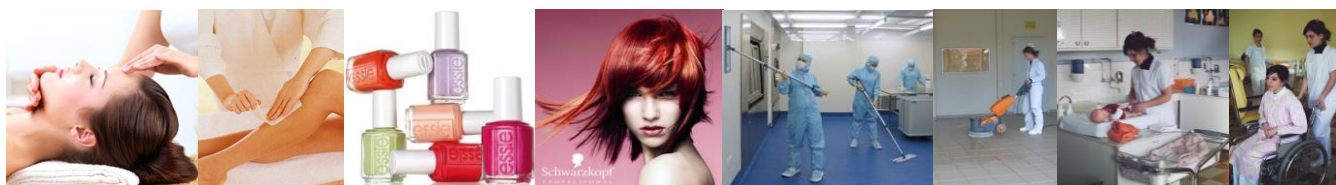
Il travaille surtout avec de petites entreprises artisanales (coiffure, esthétique), avec des structures importantes pour des activités orientées vers l'assistance aux personnes et les soins (sanitaires et sociales, EPHAD, CCAS...) et dans le secteur des services aux entreprises (métiers de la propreté, de l'hygiène et de l'environnement).

Caractéristique sociale de la population scolaire :

Constituée à 95 % de sexe féminin, issue de toute l'académie.

CSP plutôt défavorisées (54 % ouvriers et inactifs, 29,4 % employés-artisans..., 9,6 % cadres moyens), similaire d'une année sur l'autre.

Environ 50 % de boursiers.



1 L'établissement :

La politique éducative du lycée s'articule autour de différents labels :

- ↳ **Lycée des métiers des services à la personne et aux collectivités.** Label obtenu le 20/09/11.
- ↳ **E3D niveau 3** renouvelé le mardi 16 mai 2017.
- ↳ **École associée à l'UNESCO** qui se décline en 5 axes :
 - ✓ apprentissage interculturel,
 - ✓ éducation à la paix et aux droits de l'homme,
 - ✓ éducation au développement durable et à l'environnement,
 - ✓ éducation au patrimoine,
 - ✓ problèmes mondiaux (solidarité internationale).
- ↳ Depuis la rentrée 2016 nous sommes associés au **campus des métiers du thermalisme, du bien être de pleine santé.**

De nombreuses actions sont conduites tout au long de l'année dans la classe mais aussi en dehors à travers de très nombreux projets. Toutes ces actions sont transversales et impliquent la pédagogie, l'éducatif et la logistique.

Tous les services contribuent et visent à maintenir les labels obtenus. Le management « par le projet » et la mise en place de ces labels sont évalués selon une démarche qualité appelée «Qualéduc» fondée sur l'amélioration continue.

Nous travaillons en **partenariat** avec près de 500 entreprises en comptant les lieux de PFMP. La nature des formations de l'établissement fait que nous sommes essentiellement en relation avec de petites entreprises, même si des relations privilégiées ou des conventions de partenariat sont signées avec des organismes tels que : chambre des métiers du Puy de Dôme, ou de grandes entreprises comme ONET, le CHU, la F.E.P...

Nous participons à la semaine bleue et avons des conventions avec le C.C.A.S. de la ville de Clermont Ferrand. La Région nous apporte également son soutien dans différents projets.

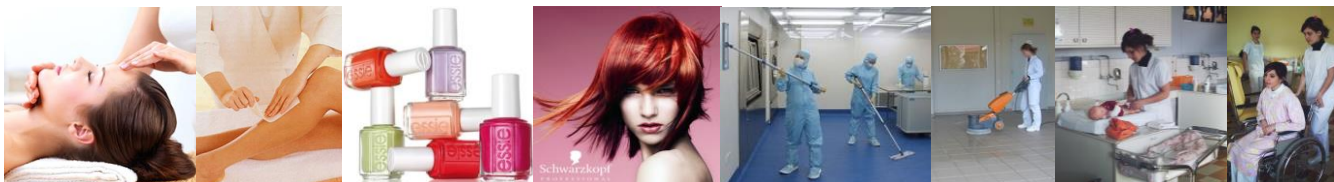
Le service de restauration s'inscrit totalement dans le projet d'établissement avec la dimension supplémentaire de l'éducation nutritionnelle. Pour donner du sens à toutes les actions, celles-ci sont en liaison avec l'ensemble de la communauté éducative et implique un maximum les élèves.

Le lycée dispose ainsi d'une **restauration collective de qualité** avec :

- Une alimentation de qualité,
- le respect de l'équilibre alimentaire,
- une production sur place les repas,
- une utilisation de produits certifiés : AOC, BIO, Label rouge... (SIQO)
- une utilisation de produits locaux (« bêtes à l'équilibre » ...)
- la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- « un fruit pour la récré » de 10 heures.
- le Recyclage des déchets : participation active des convives au tri sélectif.
- une campagne de pesées des déchets....

L'établissement est de plus en plus fortement engagé dans les programmes **ERASMUS**, il est en relation avec la Lituanie, le Danemark et l'Écosse.

L'établissement est ouvert en continu du lundi 7h au vendredi 18 h. Il y a cours entre 12h et 14h, ainsi que le mercredi après-midi. Tous les cours se terminent le vendredi à 17 h pour des raisons de transport, particulièrement SNCF. Depuis la rentrée 2016, pour faciliter l'arrivée des élèves internes la plupart des cours débutent à 9 H le lundi matin.



2 Les élèves :

Le taux de remplissage est de **94,18 %** pour une capacité théorique de **601** élèves.

70% des élèves utilisent les transports de la T2C et le TRAM ou des circuits de ramassages organisés.

Le lycée propose des formations du niveau V au niveau III. **24** divisions : 3 Bacs Pro (12 divisions), 3 CAP 2 ans (6 divisions), un CAP en 1 an, une mention complémentaire, un B.T.S. (3 divisions), et une section de 3^{ème} PEP. Enfin, l'établissement accueille la formation continue (GRETA) en contrat de professionnalisation sur CAP petite enfance, le BP coiffure et le BP Esthétique. Ponctuellement des stagiaires sont parfois intégrés aux classes existantes (entre 6 et 10 par an en moyenne).

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR FORMATION																																								
ANNEES	3ème			1 an				CAP 2 ans						BAC PRO 3 ans										BTS		TOTAL	CAP		BP COIF		BP ESTH		Insertion							
	3	CM1	MCC	2EC	TEC	2CM	TCM	2	T	2	1	T	2	1	T	2	1	T	2	1	T	2	1	T	2	1	TS	ASSP2	1D	TD	TRI	MA	MA	INITIAL	PE	1ère an	2ème an	1ère an	2ème an	intégré
15/16	24	7	20	15	15	36	29	14	8	30	31	29	23	29	22	31	29	27	30	31	24	28	15	11	558	14	12	12	2	2	0	12	52							
16/17	23	10	18	15	14	35	32	15	13	30	29	30	23	23	28	30	29	27	30	30	30	30	30	13	10	567	12	9	11	5	2	10	49							

EVOLUTION DES EFFECTIFS			
Années	14/15	15/16	16/17
3 PFP	24	24	23
CAP 1 an	11	9	10
CAP 2 ans 1ère année	63	66	65
CAP 2 ans 2ème année	54	54	59
BAC PRO seconde	117	115	113
BAC PRO première	119	120	111
BAC PRO terminale	104	103	115
Mention complémentaire	31	21	18
Formations	523	512	514
Formation post bac	49	54	53
TOTAL	572	566	567
section européenne	0	21	37
nombre de divisions	24	24	24
formation continue		52	49

L'orientation :

La section coiffure, esthétique représente une demande toujours forte de la part des élèves : le rapport vœu/affectation dans les sections de la coiffure, de l'esthétique est de l'ordre de 2 voire 2,5 demandes pour 1 place, sur le 1^{er} vœu.

Depuis la rentrée 2016-2017, on constate un taux de pression important pour la section ASSP (2,67) suite à la mise en place à cette rentrée d'une seconde à orientation progressive. Jusqu'alors la section ASSP structure enregistrait un taux de 4,17 et la section ASSSP domicile 0,87 à l'entrée de seconde.

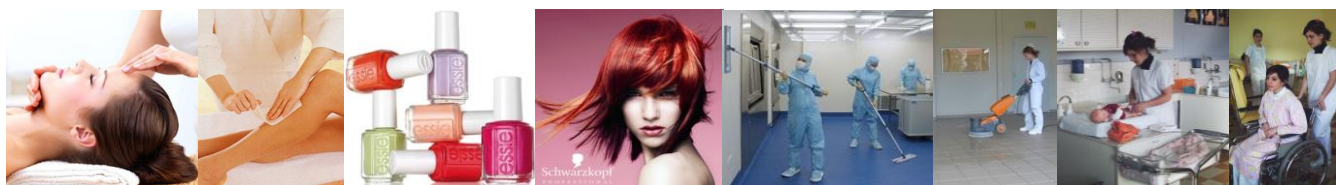
Deux sections rencontrent toujours des difficultés de recrutement, en témoigne le taux de pression (taux de vœu1 / nombre de place) du bac pro HPS (0,71), et le CAP APH (0,67) en 2016-2017.

Hormis ces 2 sections, toutes les classes recrutent en vœux 1 dès l'affectation fin juin.

Fin juin, début septembre on affecte des élèves en liste supplémentaire Vœux 1 même dans les sections à forte demande (taux pression >1). Dans les autres classes, on affecte des élèves sur des vœux 2 et 3.

Toutes les classes entrantes sont complètes en début d'année scolaire et malgré quelques démissions singulières en cours de route (3 élèves en 2APH, 2 en HPS et 1 en 2CCM) pour réorientation, apprentissage, décrochage, déménagement....

Les classes sont complétées au fil de l'eau en fonction des places disponibles et des projets des élèves après avoir réalisé un mini stage au lycée et avoir réalisé un positionnement individuel.



AFFECTATIONS ATTRACTIVITE TAUX PRESSION 2016-2017 au lycée Marie Curie																					
Rentrée 2015-2016	PLACES	Nbre vœux 1	Taux pression	juin-16									sept-16						ADMIS	Taux occupa	LS dernier appelé
				AFFECTES en JUIN			LS en JUIN			TOTAL LS	INSCRITS SEPTEMBRE			LS SEPTEMBRE							
				V1	V2	V3	V1	V2	V3		V1	V2	V3	V1	V2	V3					
2ECP	30	67	2,23	30	0	0	37	9	3	49	24	0	0	4	0	0	28	0,93	12		
2HPS	24	17	0,71	15	5	4	2	4	5	11	14	3	2	0	2	2	23	0,96	7		
2 ASSP 1	60	160	2,67	60	0	0	100	0	0	100	43	0	0	17	0	0	60	1,00	29		
2CEC	15	36	2,40	15	0	0	21	14	4	39	10	0	0	4	0	0	14	0,93	7		
2CAPH	15	10	0,67	10	1	1	0	4	3	7	7	1	1	1	1	4	15	1,00	5		
2CCM	35	71	2,03	35	0	0	36	7	9	52	20	0	0	14	0	0	34	0,97	22		
3PEP	24	52	2,17	24	0	0	14	5	1	20	22	0	0	1	0	0	23	0,96	1		

AFFECTATIONS ATTRACTIVITE TAUX PRESSION 2015-2016 au lycée Marie Curie																					
Rentrée 2015-2016	PLACES	Nbre vœux 1	Taux pression	juin-15									sept-15						ADMIS	FIN JUIN	Taux occupati
				AFFECTES en JUIN			LS en JUIN			TOTAL LS	INSCRITS SEPTEMBRE			LS SEPTEMBRE							
				V1	V2	V3	V1	V2	V3		V1	V2	V3	V1	V2	V3					
2ECP	30	83	2,77	30	0	0	53	10	6	69	23	0	0	6	0	0	29	30	0,97		
2HPS	24	15	0,63	15	4	5	0	1	1	2	12	2	2	0	0	8	24	23	1,00		
2 ASSP S	30	125	4,17	30	0	0	95	22	6	123	24	0	0	6	0	0	30	30	1,00		
2 ASSP D	30	26	0,87	25	4	1	1	28	3	32	19	0	1	0	8	2	30	30	1,00		
2EC	15	38	2,53	15	0	0	23	26	3	52	13	0	0	2	0	0	15	15	1,00		
2APH	15	12	0,80	11	3	1	1	6	1	8	8	3	1	0	2	2	16	14	1,07		
2CM	35	92	2,63	35	0	0	57	12	5	74	28	0	0	7	0	0	35	36	1,00		
3PVP	24	46	1,92	24	0	0	22	4	3	29	18	0	0	6	0	0	24	24	1,00		

La spécificité des formations proposées conduit toujours à un recrutement majoritairement féminin : **540 filles (95 %) et 26 garçons (5%). 122 externes, 319 DP, 125 internes dont 5 garçons internes.** Le recrutement des élèves (académique ou départemental) amène toujours une forte proportion d'internes.

% filles	ETAB	DEPT	ACAD	France
2013-2014	95,9	42,9	44,2	41,7
2014-2015	94,2	41,7	42,9	41
2015-2016	95,4	41,6	42,7	40,4
2016-2017	93,9	44,7	44,7	42

Avance / retard scolaire :

Dans les formations très spécifiques (coiffure, esthétique, sanitaires et sociales), les élèves ont l'âge normal des élèves qui entrent en 2^{nde} générale.

Ces formations, très sélectives (compte tenu du nombre de demandes), sont choisies par des élèves motivés, qui, pour la plupart, ont fait ce choix d'orientation depuis quelque temps. Cependant, des difficultés interviennent pour le placement des élèves en stage, compte tenu de leur jeune âge, tout particulièrement en sanitaire et social option domicile, ou HPS et option structure surtout en milieu hospitalier.

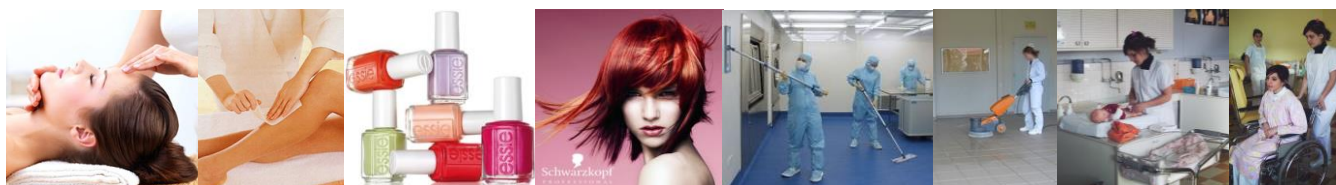
Dans les sections de l'« hygiène environnement et stérilisation », et dans les baccalauréats professionnels correspondants les élèves peuvent avoir 1 ou 2 ans de retard.

REGIME DES ELEVES	2015-2016				2016-2017			
	ETAB	DEPT	ACAD	France	ETAB	DEPT	ACAD	France
EXTERNES	21,2	24,4	25,9	39,1	20,9	24,4	26,5	39,6
DP	55,8	50,6	49,2	48	57,9	50,1	48,7	47,7
INTERNES	23	25	24,8	12,9	21,1	25,5	24,9	12,7

DIFFICULTES SCOLAIRES	2015-2016				2016-2017			
	ETAB	DEPT	ACAD	France	ETAB	DEPT	ACAD	France
% en avance	0	0,2	0,3	0,3	1,1	0,6	0,6	0,3
% à l'heure	61,1	61,1	62	59,1	49,4	60,9	63	61
% en retard 1 an	36,8	35,3	34,3	37,1	44,9	34,4	33,1	35,6
% en retard 2 ans	2,1	3,4	3,4	3,4	4,5	4,1	3,3	3,1

NIVEAU SCOLAIRE DES ELEVES	2015-2016				2016-2017			
	ETAB	DEPT	ACAD	France	ETAB	DEPT	ACAD	France
à l'entrée en seconde Pro	7,9				8	7,8	7,8	6,8

obtenu à partir de la note moyenne à l'écrit du DNB



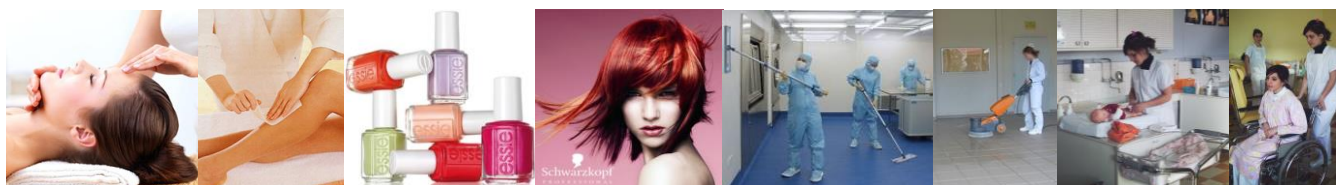
% d'élèves à l'heure, en retard 1 an et +			
2016-2017	à l'heure	1 an	+2 ans
3ème	67%	29%	4%
MCC	64%	26%	10%
CM1	0%	29%	71%
2CEC	57%	29%	14%
TCEC	47%	47%	6%
2CCM	71%	20%	9%
TCCM	74%	20%	6%
2CAPH	13%	60%	27%
TCAPH	25%	56%	19%
2ECP	64%	33%	3%
1ECP	76%	21%	3%
TECP	68%	29%	3%
2HPS	41%	41%	18%
1HPS	32%	40%	28%
THPS	21%	34%	45%
2ASSP1	30%	63%	7%
2ASSP2	27%	47%	26%
1S	43%	43%	14%
1D	50%	47%	3%
TS	57%	30%	13%
TD	40%	50%	10%
1BTS	57%	27%	16%

Taux de boursiers et CSP :

Le taux de boursiers est d'environ 50 %. Les fluctuations varient très peu d'année en année.

REPARTITION DES ELEVES PAR NOMBRE DE PARTS DE BOURSE				
2DEPRO	2015-2016			
	ETAB	DPT	ACAD	France
Moins de 10 parts	15,8	13,2	13,8	11,8
10 parts et plus	23,8	20,1	21,6	22,4
Total	39,5	33,3	35,3	34,2

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES en %								
2DEPRO	2015-2016				2016-2017			
	ETAB	DPT	ACAD	France	ETAB	DPT	ACAD	France
Cadre sup, enseignants	7	10,7	8,3	8,3	6,2	9	8,2	8,2
Cades moyens	7	10,8	10,2	10,7	9,7	12,6	11,5	10,5
employé, artisans, co et a	27,8	30,3	31,8	27,3	29,2	28,7	29,5	27,2
Ouvriers et inactifs	53,9	45,6	47,3	49,6	50,4	46,3	48	50
non renseigné	4,3	2,6	2,3	4,2	4,4	3,3	2,9	4,2
1EREPRO	2015-2016				2016-2017			
	ETAB	DPT	ACAD	France	ETAB	DPT	ACAD	France
Cadre sup, enseignants	8,3	9,6	8,4	8,9	10,7	10,9	8,7	8,7
Cades moyens	12,5	12	12,1	10,9	8	11,5	10,5	10,9
employé, artisans, co et a	29,2	30,7	29,9	27,7	27,7	30,9	32,7	27,4
Ouvriers et inactifs	46,7	45,1	47,4	48,5	42,9	43,7	45,9	49
non renseigné	3,3	2,5	2,2	4	10,7	3	2,2	4
TERM PRO	2015-2016				2016-2017			
	ETAB	DPT	ACAD	France	ETAB	DPT	ACAD	France
Cadre sup, enseignants	2,9	9,14	7,8	9,1	7,8	10,2	8,6	9
Cades moyens	13,6	14,6	13	11,4	10,4	13,2	12,7	11,1
employé, artisans, co et a	27,2	29,8	31,4	27,9	33,9	30,3	30,4	27,8
Ouvriers et inactifs	56,3	43,9	45,9	47,9	41,7	44,2	46,6	48,4
non renseigné	0	2,5	1,9	3,7	6,1	2,2	1,7	3,7



Transports scolaires :

70% des élèves utilisent les transports de la T2C et le TRAM ou des circuits de ramassages organisés.

3 Les parents d'élèves :

Les parents d'élèves sont systématiquement associés, contactés et invités au lycée très régulièrement.

Les parents s'intéressent assez peu à la vie de l'établissement. On note une faible participation des parents et des familles aux réunions, conseils de classe, rencontres parents-professeurs.

La représentation aux différentes instances est satisfaisante après beaucoup de sollicitation de notre part.

4 La vie scolaire :

Les élèves participent à la vie du lycée. Développement d'un climat scolaire agréable : investissement dans l'animation à l'internat et dans l'amélioration du cadre de vie (rénovation du foyer en mars 2016) afin de favoriser le bien-être au lycée et d'éviter aux élèves de sortir systématiquement de l'établissement.

L'assiduité des élèves varie selon les formations. Il est évident que pour la plupart des sections qui ont nécessité une réflexion d'orientation et qui correspondent à un véritable projet (coiffure, esthétique, sanitaires et sociales) le taux d'absentéisme est relativement faible.

L'internat de l'établissement se situe dans au lycée Ambroise BRUGIERE, à 1 km environ de notre lycée. Deux étages sont réservés à l'accueil des élèves qui sont encadrés par nos propres personnels. Une navette, financée par le Conseil Régional, assure matin et soir le transport des élèves. Les conditions d'accueil plutôt rudes font que les effectifs accueillis à l'internat baissent régulièrement chaque année (de 200 internes à 115 en 2016).

Les élèves véritablement perturbateurs sont peu nombreux. Cependant d'autres problèmes très importants existent et font l'objet de l'attention des personnels de l'établissement et plus particulièrement de l'infirmière des CPE et de l'assistante sociale. Ce sont des problèmes liés aux conduites addictives, à la sexualité, au stress, à la dépression, Le mauvais usage des réseaux sociaux conduit souvent à des situations de harcèlement entre élève.

Quelques chiffres en 2015-2016 :

* 106 rapports d'incidents ont été rédigés par les enseignants (60 en 2014).

* 34 exclusions de cours enregistrées.

* 249 retenues ont été effectuées (530 en 2014)

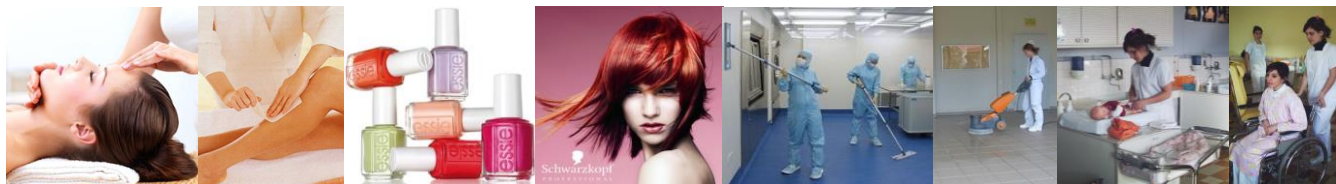
* 7 élèves ont été sanctionnés par une « semaine lourde » (obligation de rester au lycée de 8h à 17h)

* Sanctions : chaque élève ayant fait l'objet d'un avertissement de comportement ou de travail suite à un conseil de classe a été reçu par le proviseur en présence des parents pour un avertissement solennel.

* 3 exclusions temporaires avec sursis, 19 exclusions-inclusions, 20 exclusions temporaires de l'établissement ont été prononcées.

* 11 commissions éducatives se sont réunies.

2015-2016	Avertissement solennel	Exclusion temporaire avec sursis	Exclusion temporaire de la classe	Exclusion temporaire du lycée
3PVP	7		1	4
2APH			2	
2EC			2	
2D	1		6	6
2HPS			3	3
1D	9	2		2
1HPS			4	2
TAPH				3
TEC			1	
TCM	1	1		
TD	1			
TOTAL	19	3	19	20



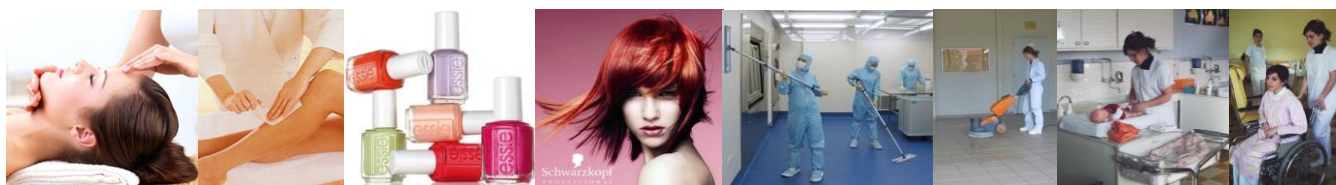
NOMBRE DE SANCTIONS GRAVES										
ANNEES	EXCLUSION EXTERNAT			EXCLUSION INTERNAT	EXCLUSION INCLUSION	SIGNALEMENT IA	COMMISSION EDUCATIVE			CONSEIL DE DISCIPLINE
2015-2016	25			0	2	2	8			0
	2DE	1ERE	TERM		3PEP	2DE		3PEP	2DE	1ERE
	13	7	5		1	1		2	5	1
1 JOUR	4	2			0,5	0,5				
3 JOURS	3	1								
4 JOURS	2									
5 JOURS		1								
7 JOURS	2	2	3							
1 JOUR SURCIS	2									
3 JOURS SURCIS			1							
7 JOURS SURCIS		1	1							

NOMBRE D'ENCOURAGEMENTS - FELICITATIONS - SANCTIONS																						
GLOBAL		ou 1er SEM			ou 2ème SEMESTRE								3ème TRIMESTRE									
classes	EF	FEL	ENC	AT	FEL	ENC	AT	AC	ATC	MG ABS	MG TC	MG T	MG C	FEL	ENC	AT	AC	ATC	MG ABS	MG TC	MG T	MG C
2015-2016	560	76	126	4	102	113	4	3	19	2	8	6	2	72	56	11	2	7	0	0	0	0

Les taux de réussite aux examens sont globalement équivalents ou supérieurs aux résultats départementaux et académiques, toutefois il conviendrait de corrélér cet historique aux taux attendus spécifiques à l'établissement.

Les taux de réussite aux examens (CAP, baccalauréat professionnel, DNB) sont globalement satisfaisants, malgré l'évolution d'une population scolaire devenue plus difficile (moins motivée et moins impliquée).

RESULTATS AUX EXAMENS										
Examens	Classe	Présents	Reçus	2015-2016	Rappel 14-15	Rappel 13-14	Rappel 12-13	Rappel 11-12	Rappel 10-11	
CAP Coiffure en 2 ans	TCM	29	29	100,00%	93,33	77,42	96,77	96,88	94,12	
CAP Coiffure en 1 an	CM1	7	7	100,00%	100,00	100,00	100,00	92,31	100,00	
Mention Complémentaire	MCC	16	16	100,00%	100,00	89,29	100,00	100,00	100,00	
CAP Esthétique	TEC	15	15	100,00%	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	
BAC Esthétique	TECP	29	28	96,55%	93,10	86,96	100,00	96,43	100,00	
CAP APH (ex MHL)	TMHL	8	8	100,00%	90,91	78,57	100,00	92,31	66,67	
BAC HPS (ex HE)	THPS	22	18	81,82%	56,25	78,26	79,17	61,11	71,11	
BAC ASSP D	TD	24	22	91,67%	76,92	80,77	100,00	95,24	100,00	
BAC ASSP S	TSB	27	24	88,89%	89,66	96,43	100,00	95,24	100,00	
DNB	3PVP	23	21	91,30%	95,45	62,50	91,67	75,00	75,00	
BTS MARQUES	BTS	11	10	90,91%	85,71	92,59	76,92	96,67	74,07	
BTS MANAGEMENT	BTS	15	12	80,00%	100,00					
FORMATIONS CONTINUES	GRETA	38	38	100,00%	97,22	83,33	89,29	94,74	93,55	
CAP intermédiaire Esthétique	1ECP	31	31	100,00%	89,66	89,66	80,77	92,31		
BEP intermédiaire ASSP	1S	27	27	100,00%	80,00	80,00	92,86			
BEP intermédiaire ASSP	1D	29	29	100,00%	83,33	83,33	93,33			
BEP intermédiaire	1HPS	25	21	84,00%	54,55	47,62	85,00	67,86	50,00	
TOTAL		264	248	93,94%	91,08	85,48	91,74	87,93	83,94	



NOMBRE DE MENTIONS 2015-2016							
CLASSES	TB	B	AB	Admis	refusé	Oral	
TD : 24	0	2	6	14	2	4	
TS : 27	0	2	9	13	3	1	
THPS : 22	0	0	5	12	5	3	
TECP : 29	1	7	12	8	1	0	3 EURO
3 PVP : 23	0	3	8	10	2	0	
125	1	14	40	57	13	8	
	55						
	0,8	11,2	32	45,6	10,4	6,4	

Orientation et passerelles :

Demandes d'orientation ou de réorientation fin juin 2016 : fin de troisième PEP 24 élèves :

- ★ CAP : 7
- ★ BAC PRO : 13
- ★ BAC GENERAL : 2
- ★ Non connu : 1

Demande de réorientation fin de seconde : HPS = 3 ; 2 D = 1 ; 2 S = 1 ; 2 ECP = 4

Demande de poursuite d'étude post CAP : TCAPH = 2 ; TCEC = 8 ; TCCM = 28 dont 2 BP

Demande passerelle extérieure : BAC 1ère ASSP = 18 ; BAC 1ère ECP = 5 ; BAC 1ère HPS = 3

Demande d'un élève de 2ASSP de Marie Curie passerelle en 1 ère BAC Aéronautique.

Prévention décrochage :

Elèves signalés à la MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) :

- en 2014-2015 : 7
- en 2015-2016 : 10 (au 1/04/2016)

Les élèves signalés sont ceux qui ont démissionné en cours d'année ou qui sont installés dans une situation importante d'absentéisme. Tous les autres cas sont suivis au sein de l'établissement.

2015-2016	3 ^{ème} PEP	2 ^{de}	1 ^{ère}	Tale
Effectifs	24	180	119	155
Effectif repéré	0	2	4	4

Le recensement des élèves décrocheurs s'effectue dès les premiers signes d'absentéisme ou de démotivation. Les élèves sont pris en charge individuellement par le professeur principal et la CPE qui suit la classe pour un premier entretien. Dès la rentrée, une réunion hebdomadaire de suivi est mise en place. Elle est composée du Proviseur, du Proviseur Adjoint, de la DDFPT, des deux CPE, de l'infirmière et de l'assistante sociale.

Elle permet de repérer très rapidement les premiers cas. A partir de novembre, cette réunion devient bimensuelle.

En 2014-2015 46 élèves ont été suivis dans le cadre de ce groupe.

→ 30 en 2^{de}, 6 en première, 8 en terminale, 2 en 3^{ème} PEP, les autres dans les filières post bac.

90 autres font l'objet d'entretiens réguliers avec les CPE, en liaison avec le professeur principal, l'infirmière ou l'assistante sociale.

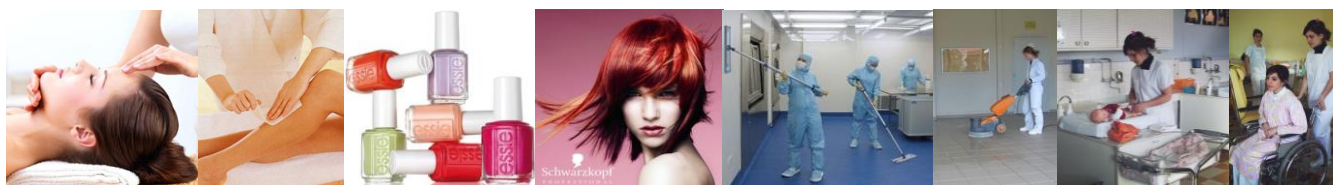
En 2015-2016 65 élèves ont été suivis dans le cadre de ce groupe.

→ 33 en 2^{de}, 25 en première, 18 en terminale, 11 en 3^{ème} prépa pro, les autres dans les filières post bac.

7 élèves susceptibles d'interrompre leur scolarité sont également suivis par la COP en vue d'une réorientation.

Les solutions internes sont exploitées en priorité. Selon les besoins spécifiques, les élèves sont orientés vers les interlocuteurs compétents (médecin scolaire, infirmière, structures extérieures...).

La saisie sur l'application SDO se fait au fur et à mesure de la détection de nouveaux élèves en situation de décrochage. En 2015-2016 : 10 élèves ont été signalés.



→ 3 pour des situations d'absentéisme important (élèves qui parfois n'assistent plus aux cours et dont le lien avec la famille est rompu).

→ 6 élèves qui ont démissionné en cours d'année en classe de première ou terminale.

→ 1 élève en situation de décrochage pour laquelle un parcours adapté a été mis en place.

Le suivi de ces élèves se fait ensuite en lien avec la MLDS lorsqu'un entretien est demandé.

L'absentéisme représente un phénomène important au lycée, notamment dans les sections où l'orientation est mal ou pas acceptée (CAP APH par exemple) mais aussi cette année en 3ème prépa pro. Un suivi systématique des signalements est effectué avec la DDES.

Insertion :

Le taux d'insertion des élèves est satisfaisant.

Les lycéens s'orientent vers les contrats de qualification BP pour la coiffure et l'esthétique, vers la mention complémentaire coloriste ou vers le baccalauréat professionnel esthétique puis le BTS.

Cependant l'insertion se fait dans des activités qui ne sont pas toujours en liaison directe avec la formation reçue ce qui montre ainsi la polyvalence des formations et la transversalité des savoirs enseignés au lycée professionnel Marie Curie (notamment dans les rares sections où les élèves ne sont pas tous pris dans leur premier vœux).

Sorties sans qualification :

Peu d'élèves sortent du système sans qualification. Toutefois, les démissions en bac pro sont plus courantes qu'en CAP, un petit nombre d'élèves trouvent du travail avec un diplôme de niveau V et abandonnent ainsi leur scolarité pour aller travailler.

Formation continue :

L'établissement adhère à la convention constitutive du GRETA de CLERMONT-FERRAND. A ce titre, il participe à des actions de formation continue :

- BP en Contrat de qualification 1^{ère} et 2^{ème} année en coiffure,
- BP en contrat de qualification 1^{ère} et 2^{ème} année en esthétique-cosmétique,
- CAP petite enfance,
- Formation individuelle à la demande des particuliers ou d'organismes (du CAP au BTS).
- Formation barbier,
- VAE.

Chaque année environ 60 adultes suivent des formations au Lycée Marie Curie

5 Les personnels :

En septembre 2015, tous les enseignants étaient en poste la semaine de la rentrée.

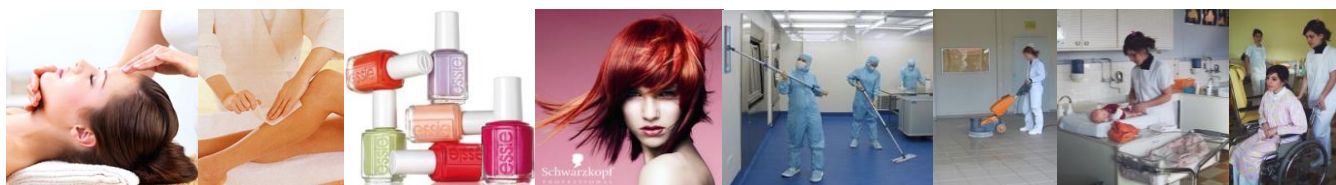
Tous les postes de personnels administratifs, ouvriers et d'entretien étaient pourvus.

D'une façon générale, le personnel est d'une grande stabilité. Les personnels qui quittent l'établissement sont ceux qui réussissent un concours ou qui partent à la retraite.

85 % des personnels habitent dans l'agglomération clermontoise.

Les équipes engagées prennent une part active dans tous les projets : semaine de la science, semaine bleue, échanges européens, PPCP, portes ouvertes, rayonnement de l'établissement, participation aux forums et au carrefour des métiers...et toutes activités ponctuelles pouvant mettre en valeur le lycée et les élèves : projet éco lycéen, l'eau, les musées, projet santé, foire de Cournon (2016), concours de la FEP, la ½ journée de la persévérance scolaire...

Il existe une amicale des personnels active. On note de très bonnes relations entre les différentes catégories de personnels.



Effectifs personnels 2015-2016	Nombre d'agents	ETP
Personnels enseignants	64	59,09
Rattachés administratifs	2	
Personnels ATSS	7	6,4
Personnel vie scolaire	15	11,6
Personnels de direction	2	2
Total	90	79,09

2015-2016	ETAB	DEPT	ACAD	France
Agrégé	1,8	2	1,6	0,6
Certifié, PEPS	6,9	7	6,8	7,1
PLP	90,7	82,4	81,5	82,4
autre titulaires	0	1,2	1,5	0,7
non titulaires	0,6	7,4	8,7	9,2

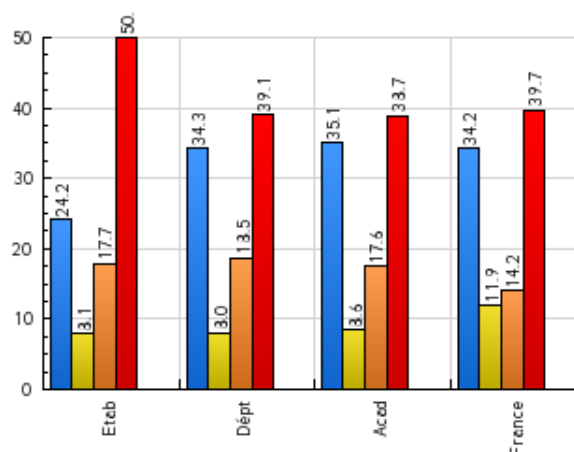
2015-2016	ETAB	DEPT	ACAD	France
% femmes enseignante	71	47,4	47,4	49,8

2015-2016	ETAB	DEPT	ACAD	France
% ens à TP	9,7	4,3	6,7	5

2015-2016	ETAB	DEPT	ACAD	France
Age moyen ENS	47,9	46,4	45,7	45,2

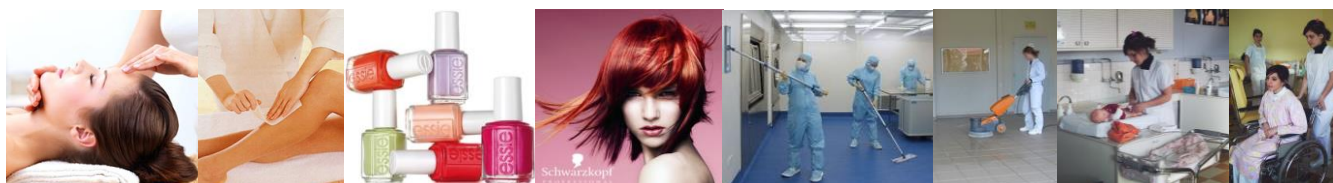
2015-2016	ETAB	DEPT	ACAD	France
Ancienneté moy	9,6	7,9	7,9	7,7

▼ Ancienneté des enseignants dans le poste (en 4 classes) - 2015 - 2016



NBRE MOYEN D'ELEVES DEVANT UN PROF PENDANT 1 AN 2015-2016

	Même secteur			
	Etab	Dépt	Acad	France
<u>E/S 1er cycle</u>	15,2	24,04	23,29	23,63
<u>E/S 2nd cycle</u>	16,93	20,85	20,72	20,79
<u>E/S 2nd cycle Pro</u>	16,93	17,37	16,73	15,9
<u>E/S Post-bac</u>	15,35	20,36	18,94	21,2



6 Service intendance :

Dépenses de fonds sociaux et de cantine :

Type de fonds/année	2016
Fonds de vie Lycéenne	218 €
Fonds social lycéen	748 €
Fonds social de Cantine	1 255 €

Evolution de la dotation de fonctionnement :

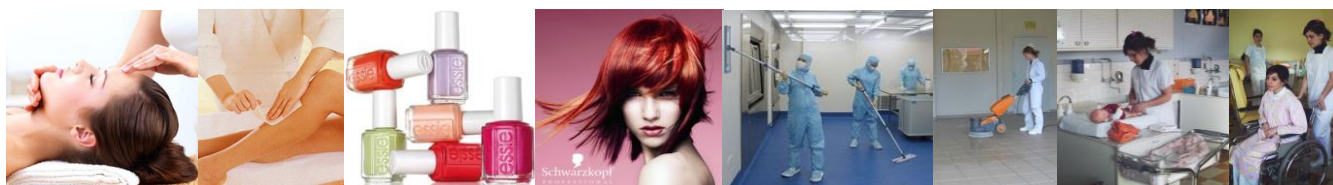
	2013	2014	2015	2016	2017
dotation	236 600 €	214 000 €	220 000 €	220 000 €	DGF : 206 800
différence n-1	+ 16 006 €	- 22 600 €	+ 6 000 €	/	-13 200 DGF +13 200

Ressource propre de l'établissement :

Année	2016
Objets confectionnés	35 470 €
Autres produits annexes / locations	2 995 €
Total	38 465 €

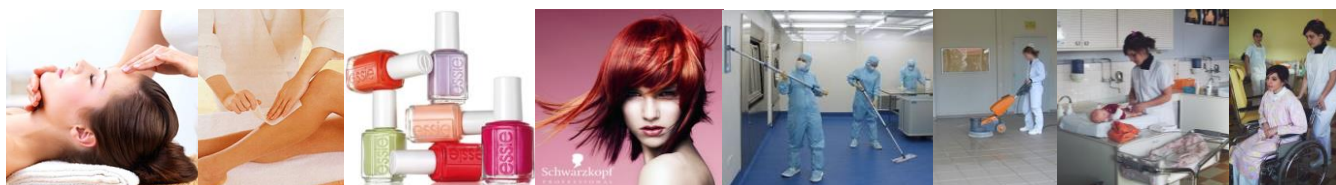
Taxe d'apprentissage :

VERSEMENT TAXE APPRENTISSAGE								
années	TOTAL	Nbre donneurs	répartition de la TA versée					
			moins de 500 €	nbre	de 500 € à 1000 €	nbre	plus de 1000 €	nbre
2015-2016	21 494,77 €	48	5 147,77 €	39	1 994,00 €	3	14 353,00 €	6
2016-2017	24 011,18 €	57	4 435,08 €	48	2 834,10 €	4	16 742,00 €	5



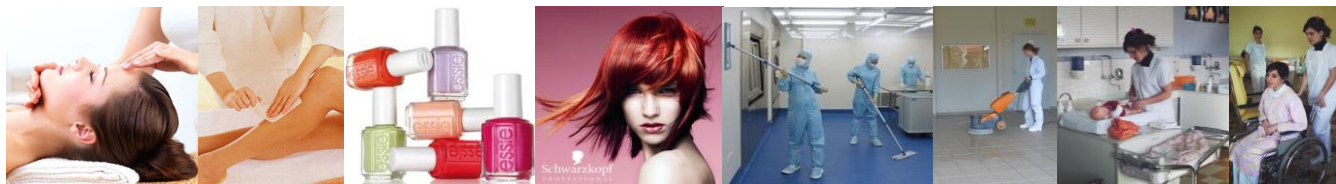
Le lycée réunit toutes les conditions de la réussite :

- ☑ Le Lycée bénéficie d'une **bonne image extérieure** du monde professionnel comme des familles. Il dispense des formations pointues, voire d'excellence débouchant sur des emplois. Une population majoritairement féminine (538 filles et 26 garçons), le climat y est serein. Une réelle insertion professionnelle et une ouverture à la formation continue importante (en intégration ou en classe autonome). Un maillage avec le monde économique important, de qualité, de longue durée et basé sur la confiance.
- ☑ La prise en compte du développement durable constitue un des axes forts du projet d'établissement. Les nombreuses actions menées depuis plusieurs années dans ce domaine ont ainsi permis au lycée d'obtenir le **label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable)** et de faire partie du Réseau des **Ecoles associées de l'Unesco**.
Il détient également le **label Lycée des Métiers** depuis le mars 2012 et à ce titre dispense des formations pointues débouchant sur des emplois.
Ces différents labels obtenus soulignent notre pôle d'excellence et l'engagement constant de l'ensemble des personnels. Ce sont des atouts majeurs et le fruit d'une reconnaissance extérieure de la qualité de nos actions menées au quotidien. Tous les domaines disciplinaires sont représentés dans les différents parcours transversaux proposés aux élèves chaque année.
- ☑ Ces dernières années le lycée a fait des **efforts financiers** considérables pour améliorer la perception et la qualité de vie au lycée (aménagement laboratoires, salons clientèles, salles de cours, réfections sols et couloirs, CDI, cafétéria...). Il dispose de **matériels performants** et des équipements informatiques importants et récents. Une gestionnaire et une équipe d'intendance et d'agents au service des adultes et des élèves très attentifs à une gestion de qualité. La restauration est un modèle (développement durable, produits SIQO, label ECOCERT).
- ☑ Les **équipes** d'enseignants, les personnels administratifs, la vie scolaire, et les agents de service sont **compétents, dynamiques** et de très grande qualité et stable, **volontaires et impliqués et engagés**. A leur façon tous contribuent au rayonnement de l'établissement et à la réussite des élèves dans un esprit d'équipe et de convivialité. Les équipes sont stables signe de bien-être. La dimension internationale (mobilité européenne) est en cours de développement.
- ☑ **Les élèves** sont aussi dans l'ensemble **volontaires**, motivés et pour la majorité respectueux des règles. Les actes de violences physiques sont quasi-inexistants.
- ☑ L'établissement recense de très nombreux projets pédagogiques, sportifs ou éducatifs qui contribuent à **l'ouverture culturelle, au développement de la citoyenneté ou de la solidarité**. L'activité de l'établissement est riche et variée. Une utilisation très avancée de l'outil informatique par la maîtrise de l'ENT, le développement du site internet et la communication par facebook.
- ☑ Une participation conséquente dans la **formation continue du GRETA** (CAP petite enfance, APH, CAP et BP coiffure, CAP BP et BTS esthétique, Bac pro HPS).
- ☑ **La communication interne et extérieure**, objet de l'axe3 du dernier projet d'établissement, s'est considérablement améliorée et enrichie.
- ☑ **Un nouveau lycée professionnel** devrait voir le jour à Clermont. La qualité de vie et le bien être seront les axes forts de ses formations.
Le nouveau lycée regroupera les formations du lycée Camille CLAUDEL et du lycée Marie Curie dans le cadre d'une démarche expérimentale : ambition, réalisme et innovation pédagogique.



Les contraintes et difficultés particulières rencontrées :

- ✧ Le Lycée Professionnel Marie Curie fonctionne dans des **locaux anciens (1955)** qui ont subis différents travaux « d'amélioration » et de mise en sécurité ces dernières années.
Les locaux restent exigus et parfois pédagogiquement inadaptés pour certains enseignements professionnels ou techniques (plateaux techniques trop juste ou insuffisants, inexistants ou inadaptés, salles professionnelles dans des sous-sols), malgré des formations porteuses d'emploi et souvent uniques dans le département et l'académie. Sur 4 étages sans ascenseur, 10 salles « préfabriquées », malgré une apparence extérieure tout à fait convenable. L'espace « restaurant » est toujours insuffisant ce qui nécessite une confection des EDT rigoureuse et adaptée.
- ✧ **Problématique de l'internat** : 130 internes (170 l'an passé, chiffre en réduction chaque année suite aux conditions d'accueil) logés sur le site du lycée Brugière (à 1 km environ, locaux vétustes, 4 dortoirs, **conditions matérielles inconfortables**, dortoirs mal chauffés...).
- ✧ Le lycée rencontre des **difficultés de recrutement** dans la section Hygiène et ASSP domicile malgré l'investissement considérable des enseignants pour valoriser ces sections. Ces classes n'attirent pas les jeunes de 14-15 ans qui arrivent souvent par défaut et démotivés.
- ✧ **Les équipes enseignantes**, habituées à des élèves d'un bon niveau et très motivés par le métier préparé, doivent à présent former des élèves de plus en plus jeunes et d'un niveau hétérogène, à la motivation variable.
- ✧ **Décrochage scolaire** : Mal être croissant des publics accueillis : social, culturel et affectif. Notion de passerelles à réfléchir et à développer avec la mise en place de parcours personnalisés. 12 Abandons en cours de scolarité (12 démissions avant les vacances de Noël en 2014, 7 en 2015). Augmentation conséquente du nombre d'élèves entrants avec d'importantes difficultés (lacunes, faible investissement, désintérêt pour les études, mauvaise image de soi...). L'absentéisme perlé est fréquent chez un bon nombre d'élèves. Ennui scolaire, démotivation et décrochages sont fréquents en cours de formation.
- ✧ **L'EDT** : Depuis la rentrée 2016, la première heure de cours du lundi matin est décalée à 9 h ce qui a réduit considérablement les retards des élèves internes. Le taux d'occupation des salles élevé nous impose toujours d'utiliser la plage du mercredi après-midi pour un nombre important de classes (problème des compétitions UNSS). Le passage à la restauration entre 12h et 13h30 pose toujours problème du fait de la petite taille du réfectoire.
- ✧ **Bac -3 / Bac +3** : Des partenariats existants à renforcer (cordées de la réussite, campus...).
- ✧ **La place des familles**. La participation des parents est excessivement faible (taux de vote au CA : 12 % environ, 3 parents en 2014 au CA, 10 représentants cette année 2015-2016 après sollicitation). Leur investissement dans le parcours de réussite de leurs enfants demande à être développé (rencontre parents profs 2014-2015 : 13,7 %, 2015-2016 : 32,5 %, 2016-2017 : 33,2 %).
- ✧ **Des problèmes liés aux conduites addictives**, à la sexualité, au stress, à la dépression. CESC et infirmière très impliqués. On constate un accroissement notable des problèmes liés au harcèlement.
- ✧ **Des abords de l'établissement dangereux** : grande circulation sur ce boulevard et zone fumeur sur le trottoir tout proche (manque de barrières de sécurité malgré le radar de feu pour imposer le ralentissement).
- ✧ **Des accès à l'établissement non sécurisés** : des aménagements tels que l'installation de visiophone aux 2 portails automatisés en liaison directe avec la loge, le remplacement des caméras de surveillance existantes, la rehausse grillagée du mur côté boulevard et l'installation enfin de portiques contrôlant l'accès de l'entrée principale (avec accès de personnes en situation de handicap) sont programmés pour la rentrée scolaire 2017-2018.



Problématique de l'établissement et axes de progrès :

- Les difficultés de nos élèves qui entrent au LP sont importantes.
- Il existe une réelle volonté d'aider ces jeunes.
- Une valorisation plus forte du travail réalisé par nos élèves est attendue.
- Associer plaisir et effort, redonner de la valeur au travail sont des priorités.
- Un certain nombre d'élèves arrivent de troisième en étant "perdus", sans réel projets : il est indispensable de mieux accueillir et de mieux appréhender ce type de public.
- Le climat scolaire reste souvent fragile.
- Les valeurs communes de l'établissement ne sont pas toujours respectées par tous.
- La santé de certains de nos élèves est préoccupante.

Les axes du projet d'établissement

L'école a pour mission d'éduquer, d'instruire et de former tous les élèves qu'elle accueille. Elle est aussi responsable du devenir de ceux qui la quittent.

Dans le respect des priorités académiques, quatre axes (objectifs généraux) sont proposés pour structurer l'ensemble de nos actions.

Chacun de ces quatre axes sera décliné en objectifs opérationnels qui se traduiront en actions et des indicateurs de progrès permettront d'évaluer périodiquement la portée des mesures engagées.

Tous ces programmes ne sont pas isolés les uns des autres : ils sont au contraire conçus pour fonctionner en synergie, de manière à accroître l'efficacité générale du système.

L'outil QUALEDUC va nous permettre de mobiliser et de fédérer une culture commune entre notre projet d'établissement, nos différents labels (UNESCO, E3D, lycée des métiers), notre contrat d'objectifs et bientôt notre contrat tripartite en donnant de la lisibilité et de la cohérence à tout cet ensemble.

Le Conseil pédagogique sera sollicité chaque année pour suivre le projet et le faire évoluer au regard des indicateurs et des choix d'action à mener dans les années futures.

Proposition d'axes de travail :

AXE 1

**Développer chez les élèves nos valeurs éducatives
au travers des labels obtenus par notre établissement.**

AXE 2

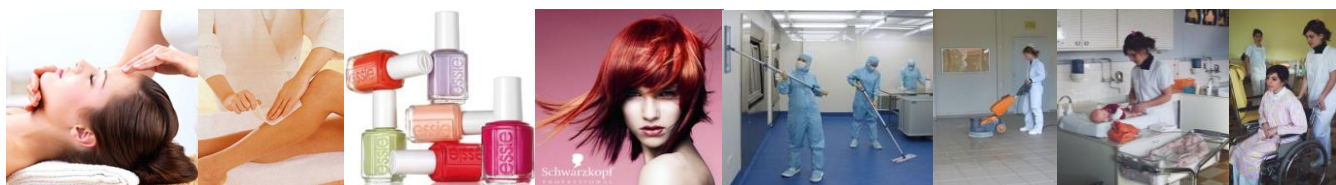
Améliorer l'autonomie professionnelle et citoyenne des élèves.

AXE 3

Contribuer à la réussite de tous les élèves.

AXE 4

Favoriser l'ouverture à la culture et aux échanges européens.



Les actions 2017-2020

Pour la réussite de chaque action il faut définir :

- les objectifs généraux,
- les objectifs opérationnels,
- les leviers stratégiques,
- ainsi que les outils d'évaluation, indicateurs de progrès.

Les actions mises en œuvre concourront à :

- à la réussite des élèves,
- au bon fonctionnement de l'établissement,
- à la formation continue des personnels,
- à l'amélioration des conditions de travail de chacun,
- et à l'instauration d'un véritable savoir vivre ensemble.

Les actions seront systématiquement synthétisées au fur et à mesure, sous forme de fiches Qualéduc (date, personnes concernées, descriptif de l'action, points forts, points faibles, axes de progrès, évaluations avec indicateurs, et liens avec les objectifs du projet d'établissement, du contrat d'objectif, tripartite et lycée des métiers).

Elles seront enfin intégrées dans le bilan d'activité annuel présenté au dernier CA.

Rappel sur les valeurs communes de l'établissement :

- **Les valeurs de la République** : « Liberté, Égalité, Fraternité »
- **Lycée des Métiers des services à la personne et aux collectivités.**

Exigences :

- ⇒ Partenariat avec la Région.
- ⇒ Partenariat avec le monde professionnel.
- ⇒ Vie Lycéenne.
- ⇒ Ouverture sur l'extérieur.

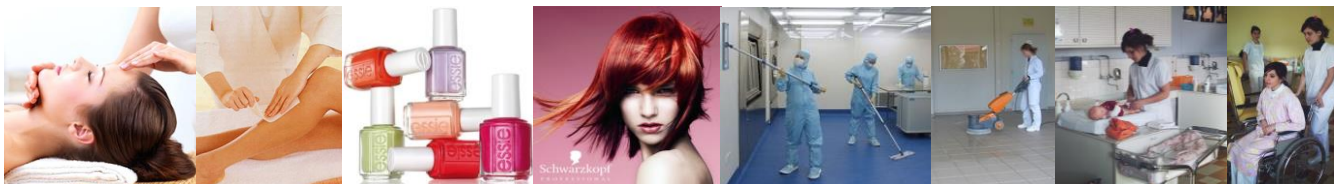
- **Campus des métiers et des qualifications du thermalisme** : bien être et santé.

- **UNESCO** : 5 piliers :

- ⇒ L'éducation au développement durable et à l'environnement. (E3D niveau 3)
- ⇒ L'éducation à la paix et aux droits des hommes.
- ⇒ L'éducation aux problèmes mondiaux et à la solidarité internationale.
- ⇒ l'éducation au patrimoine.
- ⇒ l'apprentissage interculturel.

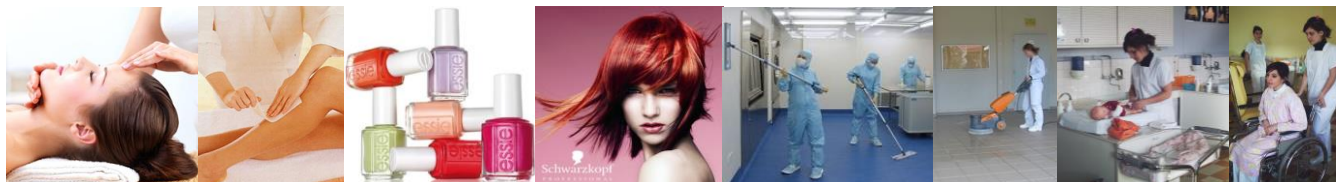
Autres principes fondamentaux :

- ✓ Respect, tolérance.
- ✓ Civilité, Laïcité.
- ✓ Ouverture sociale et culturelle.
- ✓ Acceptation de la différence.
- ✓ Ecoute et dialogue.
- ✓ Restaurer un climat de confiance dans l'apprentissage.
- ✓ Lutter contre les discriminations.



AXE 1 : Développer chez les élèves nos valeurs éducatives au travers des labels obtenus par notre établissement.

Objectifs opérationnels	<p>1.1-Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteur de valeurs.</p> <p>1.2-Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire.</p> <p>1.3-Favoriser l'insertion professionnelle en travaillant en liaison avec les partenaires économiques.</p> <p>1.4-Renforcer la politique d'éducation à la sécurité, à la santé et à l'hygiène de vie et au développement personnel.</p>
Leviers stratégiques	<p>1.1-Faire de la classe un lieu de vie et de travail porteur de valeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ S'appuyer sur les engagements de nos divers labels. ⇒ Faire partager aux élèves les valeurs de la République, les valeurs citoyennes. ⇒ Développer le sens du respect, l'empathie. ⇒ Sensibiliser les élèves à la nécessité de respecter les règles de base : assiduité, respect des horaires, respect des personnes... ⇒ Sensibiliser les lycéens au respect de l'Autre dans ses différences, qu'elles soient culturelles, religieuses, liées au sexe, à l'âge ou à un handicap. ⇒ Mettre en valeur les connaissances, compétences, et attitudes. ⇒ Valoriser la diversité des réussites. ⇒ Développer le goût de l'effort. ⇒ Favoriser le bien-être des usagers en offrant des espaces de vie harmonieux. <p style="margin-left: 20px;"> ✓ Maintien et développement ou renouvellement de nos labels. ✓ Nombre de retards, taux d'absentéisme. ✓ Nombre de rapports d'incidents. ✓ Nombre de sanctions pour incivilité. </p>
Indicateurs de progrès	<p>1.2-Promouvoir un comportement citoyen, responsable et solidaire en classe comme à l'extérieur : projets EDD, opérations caritatives, projets intergénérationnels...</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et les inciter à agir au quotidien en respectant leur environnement. ⇒ Poursuivre l'engagement à l'éducation à l'EDD, privilégier les projets interdisciplinaires et leur donner du sens grâce à des actions périodiques. ⇒ Systématiser les opérations permettant de sensibiliser les élèves aux préoccupations écologiques. ⇒ Valoriser le développement durable. ⇒ Développer la conscience environnementale. ⇒ Multiplier les démarches d'éducation et de pratiques journalières de l'éco responsabilité. ⇒ Créer des situations d'apprentissage de la responsabilité autour d'activités collectives. ⇒ Rendre les élèves acteurs dans la mise en place d'actions pertinentes. ⇒ Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et l'initiative des élèves. ⇒ Maintenir un site établissement attractif avec des espaces de détente et d'épanouissement favorisant aussi le travail personnel et collectif. ⇒ Poursuivre la communication interne (info rapide, plannings internes, vidéo...). ⇒ Accompagner les jeunes élus dans l'exercice de leurs mandats et donner aux élèves du CVL les moyens d'animer la vie lycéenne. ⇒ Maintenir l'accueil à la cafétéria favorisant la rencontre sur le temps libre. <p style="margin-left: 20px;"> ✓ Nombre d'actions citoyennes et solidaires. ✓ Nombre d'actions mises en place dans le cadre du CESC, de la MDL... ✓ Masse des Déchets. </p>
Leviers stratégiques	
Indicateurs de progrès	



1.3-Favoriser l'insertion professionnelle en travaillant en liaison avec les partenaires économiques.

- ⇒ Impliquer davantage les partenaires professionnels.
- ⇒ Fidéliser l'existant et rechercher de nouveaux partenaires.
- ⇒ Ouvrir l'établissement au monde professionnel (forum des entreprises, soirée des tuteurs, visites d'entreprises...).
- ⇒ Renforcer la liaison entreprise-lycée.
- ⇒ Développer la culture professionnelle par une meilleure connaissance du métier et de ses exigences (soin apporté à la tenue professionnelle, ponctualité, retard, stature professionnelle adaptée...).
- ⇒ Développer l'attractivité et l'efficacité de certaines filières.
- ⇒ Renforcer les liens avec les partenaires en les associant aux événements du lycée : à la remise des diplômes, la $\frac{1}{2}$ journée de la persévérance scolaire....
- ⇒ Présentation et décryptage des référentiels aux entreprises et finalité du diplôme.
- ⇒ S'appuyer sur les liens Ecole-Entreprise pour dynamiser l'esprit d'entreprise.
- ⇒ Promouvoir l'image du lycée et son offre de formation.

- ✓ Nombre de Partenariats.
- ✓ Taux d'attractivité par section.
- ✓ Nombre d'entreprises accueillant des stagiaires en PFMP.
- ✓ Nombre de forums, salons par an et leurs fréquentations en nombre d'élèves.
- ✓ Montant versé au titre de la Taxe Apprentissage.
- ✓ Nombre d'entreprises versant la TA.
- ✓ Nombre d'élèves accueillis en mini stage.
- ✓ Taux d'élèves ayant trouvé un stage par eux-mêmes.
- ✓ Taux de rupture de stages.
- ✓ Nombre de diplômes et de récompenses élèves (persévérance scolaire).

1.4-Renforcer la politique d'éducation à la sécurité, à la santé et à l'hygiène de vie et au développement personnel.

- ⇒ Encourager les projets proposant aux élèves de réfléchir aux questions relatives aux addictions et aux conduites à risques.
- ⇒ Renforcer la prise en charge des situations conflictuelles et des élèves en difficulté scolaire et comportementale.
- ⇒ Faire partager par tous la prévention des conduites à risques (responsabilité partagée).
- ⇒ Former les enseignants en les sensibilisant aux nouveaux comportements des ados.
- ⇒ Maintenir un programme attrayant de découverte d'activités sportives pour une pratique régulière allant de la détente à la compétition.
- ⇒ Demander la labellisation « AS légalité ».
- ⇒ Engager les élèves les plus éloignés d'une pratique sportive dans une activité physique les amenant progressivement à une pratique régulière soit dans le cadre de l'A.S, celui des activités, cours et projets internes au lycée.
- ⇒ Permettre aux élèves de prendre confiance en eux par la pratique d'activités favorisant le dépassement de soi.

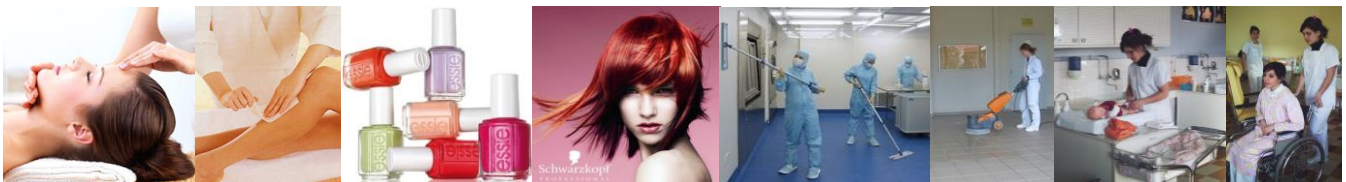
- ✓ Nombre d'intervenants extérieurs dans le cadre des projets réalisés.
- ✓ Nombre de projets émanant du CESC.
- ✓ Taux de projets par classe.
- ✓ Nombre de classes concernées par les projets.
- ✓ Nombre d'élèves concernés par les projets.
- ✓ Nombre d'attestations délivrées (PSC1, ASSR, SST).
- ✓ Nombre d'adhérents à l'Association sportive.

Leviers
stratégiques

Indicateurs
de progrès

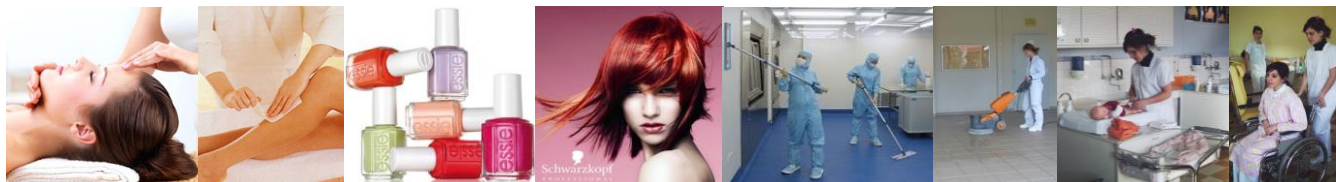
Leviers
stratégiques

Indicateurs
de progrès

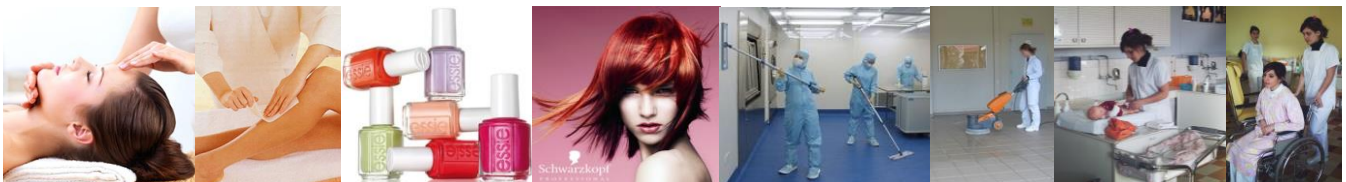


AXE 2 : Améliorer l'autonomie professionnelle et citoyenne des élèves.

<p>Objectifs opérationnels</p>	<p>2.1-Apprendre l'esprit d'équipe et accepter la différence pour lutter contre toutes les discriminations.</p> <p>2.2-Développer des pratiques pédagogiques alternatives en partenariat avec les entreprises.</p> <p>2.3-Favoriser le développement des partenariats.</p> <p>2.4-Encourager les élèves à la vie associative et à la prise de responsabilités.</p>
<p>Leviers stratégiques</p>	<p>2.1- Apprendre l'esprit d'équipe et accepter la différence pour lutter contre toutes les discriminations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre les actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations, le racisme, le sexisme et l'homophobie (avec les intervenants extérieurs). ⇒ Développer les actions de lutte contre le harcèlement au lycée. ⇒ Prévenir la violence et les conduites à risques. ⇒ Développer des formations d'élèves à différentes actions (par ex : participation aux instances de l'établissement, actions dans le domaine de la santé, dans le cadre des CESC, de la sécurité routière, ou encore du devoir de mémoire). ⇒ Impliquer les élèves délégués dans l'organisation des élections au CVL. ⇒ Mobiliser et accompagner les élèves du CVL et de la MDL comme force de proposition notamment pour mettre en place des projets sur le vivre ensemble et le sentiment d'appartenance. ⇒ Favoriser les dispositifs qui placent l'élève en situation de responsabilité citoyenne. ⇒ Rassembler les jeunes autour de projets fédérateurs. ⇒ Maintenir et renforcer la vie démocratique au lycée. ⇒ Créer des situations de travail en équipe. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions de prévention. ✓ Nombre de formations mises en place. ✓ Nombre de cas de harcèlement. ✓ Nombre de passage à l'infirmerie. ✓ Nombre de signalements internes (rapport d'incident).
<p>Indicateurs de progrès</p>	<p>2.2-Développer des pratiques pédagogiques alternatives en partenariat avec les entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Développer la connaissance des entreprises, des métiers préparés. ⇒ Développer la démarche de projet pour responsabiliser les élèves. ⇒ Poursuivre l'organisation de l'accueil et de la rentrée des élèves autour d'une dynamique axée sur l'approche professionnelle et le cœur du métier. ⇒ Encourager les projets innovants pour donner du sens aux enseignements. ⇒ Fidéliser les intervenants et les professionnels extérieurs. ⇒ Généraliser les formes de témoignage et d'intervention des professionnels. ⇒ Développer l'ambition des élèves par la participation à des concours professionnels. ⇒ Développer la rencontre avec les professionnels, les visites d'entreprises. ⇒ Préparer l'élève aux exigences professionnelles de son futur métier. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de concours présentés. ✓ Nombre de rencontres et échanges avec les professionnels. ✓ Nombre de visites d'entreprises.
<p>Leviers stratégiques</p>	<p>2.3-Favoriser le développement des partenariats.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formaliser un certain nombre de partenariats actuels. ⇒ Poursuivre la participation à des manifestations locales.
<p>Indicateurs de progrès</p>	

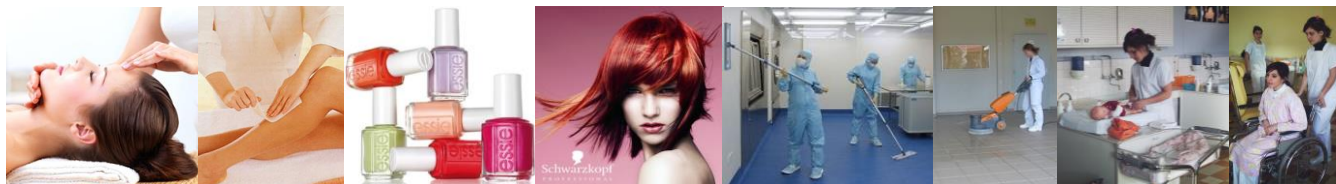


<p>Leviers stratégiques</p> <p>Indicateurs de progrès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer les liens avec les collectivités locales. ⇒ Développer des modules de technique de recherche d'emploi en partenariats. ⇒ Tisser des liens entre le lycée et son environnement économique, social et culturel. ⇒ Développer les partenariats : police, gendarmerie, entreprises, associations, ... <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de partenariats existants. ✓ Nombre de conventions de partenariat nouvelles.
<p>Leviers stratégiques</p>	<p>2.4-Encourager les élèves à la vie associative et à la prise de responsabilités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en place des stratégies favorables à la prise de responsabilité par des élèves. ⇒ Développer l'envie d'agir, l'engagement humanitaire et l'investissement dans les actions bénévoles. ⇒ Promouvoir la maison des lycéens, l'UNSS, les associations de l'établissement gérées par les élèves. ⇒ Inciter les lycéens à prendre des initiatives et des responsabilités, donner l'envie d'entreprendre, favoriser une citoyenneté active. ⇒ Rassembler les jeunes autour de projets fédérateurs pour développer le sentiment d'appartenance. ⇒ Favoriser l'accompagnement des projets, dispositifs, réalisations valorisant les comportements solidaires. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'élèves et de personnels ou adultes engagés dans la vie associative de l'établissement. ✓ Nombre d'actions citoyennes ou solidaires. ✓ Nombre de projets transversaux. ✓ Nombre d'adhérents à l'AS, à la MDL. ✓ Nombre d'anciens élèves. ✓ Taux de fréquentation des clubs, cafétéria...
<p>Indicateurs de progrès</p>	



AXE 3 : Contribuer à la réussite de tous les élèves : l'exigence par la bienveillance.

Objectifs opérationnels	<p>3.1-Développer une démarche de formation d'excellence.</p> <p>3.2-Lutter contre le décrochage grâce à un mieux-être.</p> <p>3.3-Favoriser le présentéisme.</p> <p>3.4-Sensibiliser et mobiliser les parents dans l'orientation active.</p>
Leviers stratégiques	<p>3.1-Formation d'excellence : Les programmes à développer sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Répondre aux exigences du label « lycée des métiers ». ⇒ Assurer le suivi des actions dans la forme de la procédure qualité (outil QUALEDUC). ⇒ Renforcer la performance scolaire de tous les élèves par la maîtrise du socle commun des connaissances et des compétences fondamentales. ⇒ Mobiliser le conseil pédagogique pour engager une réflexion sur l'articulation du travail dans et hors la classe. ⇒ Encourager les expériences et les innovations pédagogiques pour enseigner autrement. ⇒ Favoriser la différenciation pédagogique au sein de la classe, la mutualisation des pratiques, le travail et les projets interdisciplinaires. ⇒ Développer la pédagogie différenciée en classe, favoriser les apprentissages interdisciplinaires. ⇒ Valoriser les actions collectives qui favorisent l'intégration et l'appartenance à la classe, au lycée. ⇒ Améliorer l'organisation des PFMP et le suivi. ⇒ Accompagner l'élève dans son intégration dans le monde professionnel. ⇒ Adapter et faire évoluer les connaissances et les compétences des personnels tout au long de leur carrière. ⇒ Promouvoir la formation continue en s'engageant pour la formation tout au long de la vie. ⇒ Encourager et accompagner à la poursuite d'études, préparer à l'insertion professionnelle. ⇒ Favoriser la liaison lycée / enseignement supérieur. ⇒ Favoriser l'autonomie, la responsabilisation et l'initiative des élèves. ⇒ Développer les projets éducatifs, culturels et sportifs. ⇒ Utiliser les TICE et les outils numériques pour faciliter la réussite. ⇒ Poursuivre la dynamique de l'accompagnement personnalisé. ⇒ Poursuivre la valorisation de l'établissement. ⇒ Homogénéiser les exigences des adultes du lycée au sein de la classe. ⇒ Construire des dispositifs de formation en s'appuyant sur les bonnes pratiques. ⇒ Fournir un environnement de travail sécurisant. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de sanctions aux conseils de classe (ENC, FEL, AVERT...) ✓ Nombre d'exclusions de classe, de conseil de discipline. ✓ Taux de réussite au test de fluence, taux d'élève maîtrisant le socle commun. ✓ Taux de réussite aux examens. ✓ Nombre de mentions par examen. ✓ Taux de poursuite d'études. ✓ Nombre de réorientations. ✓ Maintien de nos labels et évaluations des bilans intermédiaires. ✓ Nombre de fiches actions QUALEDUC. ✓ Nombre de Formation à Initiative Locale. ✓ Nombre de cordées de la réussite. ✓ Evolution de la place du numérique dans les pratiques. ✓ Utilisation du LYCAM (mesure le bien-être et l'estime de soi).
Indicateurs de progrès	

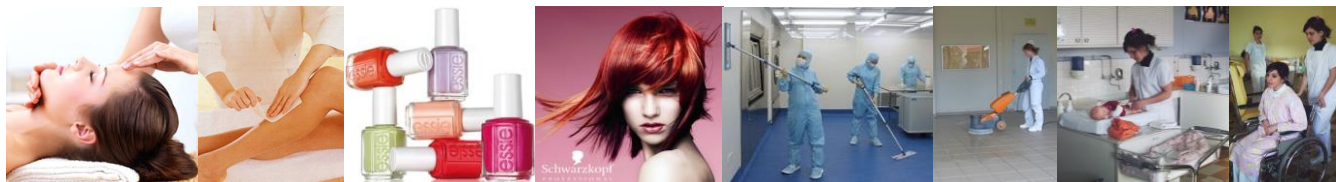


3.2-Lutter contre le décrochage :

- ⇒ Renforcer le rôle de la cellule de veille éducative par la participation des référents décrochage CPE et Enseignant.
- ⇒ Repérer et analyser les difficultés de l'élève qui génèrent l'absentéisme pour adapter les réponses à la diversité des situations (santé, social).
- ⇒ Réagir aux premiers signes de décrochage en renforçant la prévention.
- ⇒ Donner un cadre pour responsabiliser les élèves, les rendre acteurs de leur formation et leur permettre d'acquérir l'autonomie nécessaire dans leur projet personnel et professionnel.
- ⇒ Vaincre les difficultés scolaires.
- ⇒ Conduire une réflexion sur le traitement pédagogique de la difficulté scolaire.
- ⇒ Former les enseignants pour accompagner les élèves à besoins particuliers : FIL.
- ⇒ Elaborer des parcours de la réussite.
- ⇒ Mettre en place des projets pluridisciplinaires de remotivation.
- ⇒ Consolider et optimiser la rentrée particulière en maintenant 1 ou 2 journées pour accueillir spécifiquement les élèves entrants.
- ⇒ Assurer un suivi individualisé des élèves fragiles et/ou en difficulté.
- ⇒ Prendre en compte les acquis et les difficultés de chaque élève pour construire un parcours de réussite.
- ⇒ Favoriser la liaison collège/lycée pour une orientation active et non subie.
- ⇒ Améliorer la réorientation en cours de parcours et les passerelles entre les formations.
- ⇒ Mettre en place de conseils mi-1^{er} trimestre permettant de signaler les élèves en difficulté et d'élaborer collectivement une proposition d'accompagnement.
- ⇒ Développer des entretiens avec les élèves et leurs familles.
- ⇒ Mettre en place des aides adaptées, tant sociales que scolaires, en favorisant les dispositifs d'aide, d'écoute, de soutien, de tutorat, de médiation, d'accompagnement scolaire, de parcours individualisé...
- ⇒ Valoriser les travaux individuels et collectifs.
- ⇒ Valoriser la formation de l'élève.
- ⇒ Valoriser la diversité des réussites.
- ⇒ Développer l'ambition chez les jeunes.
- ⇒ Travailler sur l'estime de soi en valorisant les travaux d'élèves et en communiquant sur leurs réalisations.
- ⇒ Intégrer des règles de vie en communauté pour construire un comportement responsable.
- ⇒ Favoriser la construction de la vie en communauté au sein du lycée et de l'internat.
- ⇒ Mettre l'élève en situation de se prendre en charge pour devenir « adulte », « devenir citoyen ».
- ⇒ Impliquer les élèves et les parents dans la scolarité de leurs enfants.
- ⇒ Poursuivre la mise en œuvre des méthodes et des moyens destinés à améliorer les performances scolaires de tous les élèves.
- ⇒ Prise en charge des élèves à profils particuliers (dys, difficulté écrite et langagière...).
- ⇒ Amener l'élève à appréhender son projet d'orientation et à conduire son parcours de formation et l'accompagner dans son projet de réussite.
- ⇒ Promouvoir de façon régulière les réalisations et les réussites des personnels ou élèves.
 - ✓ Réduction des sanctions, des exclusions de cours.
 - ✓ Évolution du taux d'élèves fortement absents, en retard.
 - ✓ Nombre de signalements à l'IA.
 - ✓ Taux d'élèves ayant quitté l'établissement sans solution.
 - ✓ Nombre de cas traités en cellule de veille éducative.
 - ✓ Nombre d'actions réalisées pour accompagner les jeunes en voie de décrochage.
 - ✓ Nombre de jeunes signalés dans SDO.

Leviers
stratégiques

Indicateurs
de progrès



3.3-Favoriser le présentisme : les efforts des équipes porteront sur :

- ⇒ La qualité de l'accueil de l'élève et son accompagnement au lycée.
- ⇒ La qualité de l'enseignement dispensé.
- ⇒ Le suivi de son parcours.
- ⇒ Le soutien individualisé en cas de difficulté et de besoin.
- ⇒ Favoriser le travail en petit groupe.
- ⇒ La valorisation, l'encouragement et les récompenses lors de réussites reposant sur une évaluation qui prenne en compte le besoin d'estime de soi de l'élève.
- ⇒ La création d'un environnement et d'un climat favorables.
- ⇒ Rendre nos élèves responsables et autonomes socialement et professionnellement.
- ⇒ Développer la rencontre avec les professionnels, les visites d'entreprises.
- ⇒ Renforcer l'estime de soi, la confiance en soi.
- ⇒ Soutenir le suivi de l'internat (activités sportives, cafétéria...).
- ⇒ S'attacher à des appréciations orales et écrites équilibrées qui favorisent et encouragent l'investissement de l'élève.
- ⇒ Réagir aux premiers signes de décrochage en renforçant la prévention.
- ⇒ Motiver chaque élève pour réussir sa scolarité.
 - ✓ Suivi du taux de fréquentation scolaire.
 - ✓ Nombre d'élèves valorisés dans le cadre de la persévérance scolaire.
 - ✓ Nombre de démissions avant les vacances de Toussaint, de Noël.
 - ✓ Taux d'absence des enseignants.
 - ✓ Nombre d'entretiens individualisés.
 - ✓ Nombre d'élèves susceptibles de décrocher.

Leviers
stratégiques

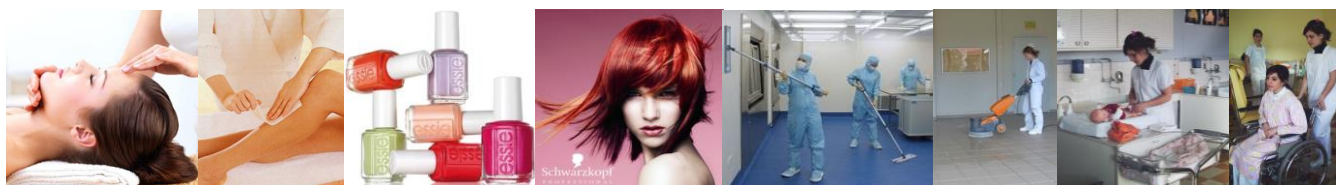
Indicateurs
de progrès

3.4-Sensibiliser et mobiliser les parents dans l'orientation active :

- ⇒ Favoriser le dialogue entre les élèves, entre adultes et élèves et avec les familles pour créer les conditions favorables à l'éducation des élèves.
- ⇒ Favoriser la coéducation en renforçant les liens avec les familles.
- ⇒ Initier et diversifier les relations, les rencontres, les échanges, les actions avec les parents.
- ⇒ Organiser les liens avec les familles pour assurer la cohérence entre la vie au lycée et celle au domicile.
- ⇒ Mettre à la disposition des parents un espace numérique de travail leur permettant de suivre en temps réel la scolarité de leur enfant.
- ⇒ Associer davantage les parents au suivi de leurs enfants (travail personnel).
- ⇒ Inviter les parents au lycée de façon régulière et les intéresser aux travaux des élèves.
- ⇒ Signaler le plus rapidement possible les élèves en voie de décrochage aux parents.
- ⇒ Sensibiliser les parents à l'importance de rencontres régulières avec les professeurs : réunion de rentrée pour les nouveaux arrivants et réunion parents-profs en fin de premier trimestre.
- ⇒ Poursuivre l'information et l'accompagnement aux familles concernant la scolarité de leur enfant.
- ⇒ Améliorer leur participation à la vie de l'établissement : présence aux conseils de classe et au conseil d'administration.
 - ✓ Taux de participation réunions parents-professeurs.
 - ✓ Taux de participation des parents aux élections.
 - ✓ Nombre de parents élus au CA.
 - ✓ Taux de présence des parents aux conseils de classe.
 - ✓ Taux de participation des familles aux différentes manifestations organisées.
 - ✓ Nombre de connexions à l'ENT.

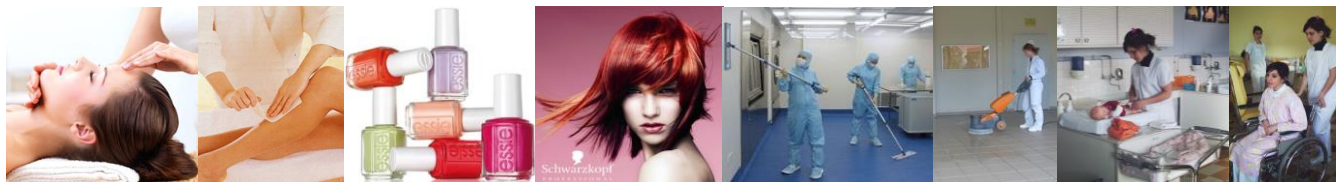
Leviers
stratégiques

Indicateurs
de progrès

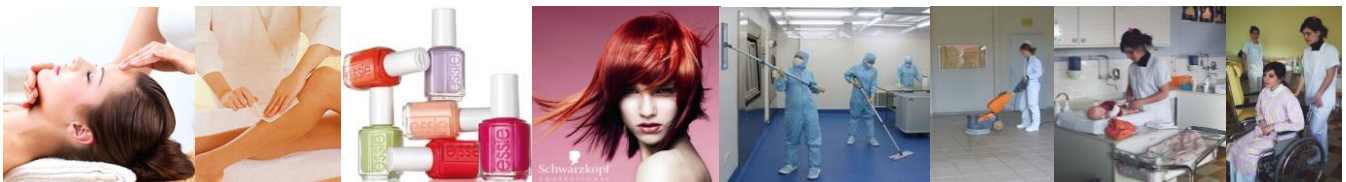


AXE 4 : Favoriser l'ouverture à la culture et aux échanges européens.

Objectifs opérationnels	<p>4.1-Réduire les effets des inégalités sociales et culturelles en favorisant l'ouverture des élèves au monde extérieur.</p> <p>4.2-Ouvrir l'établissement à l'Europe.</p> <p>4.3-Favoriser les séjours d'élèves en Europe.</p>
Leviers stratégiques	<p>4.1-Réduire les effets des inégalités sociales et culturelles en favorisant l'ouverture des élèves au monde extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Faire du CDI le lieu privilégié de la politique de découverte culturelle en poursuivant l'ouverture sur l'environnement et la culture locale. ⇒ Accompagner les élèves dans une découverte des pratiques culturelles et la fréquentation des lieux culturels (musées, expositions, théâtres, cinémas, salle de spectacle...) de manière à s'assurer que chaque élève ait eu un accès à une institution culturelle au cours de son cursus. ⇒ Offrir un accès à une diversité de milieux culturels. ⇒ Donner des outils d'appréhension et de compréhension afin d'accéder à l'art et à la lecture et leur permettre de devenir autonome dans la façon d'aborder la culture. ⇒ Encourager la pratique de la lecture, créer les conditions de l'apprentissage des codes culturels de la lecture, favoriser la rencontre avec le livre. ⇒ Participer aux différents concours proposés (rallye maths, concours résistance...). ⇒ Offrir un accès à l'art et la culture en visant une ouverture sur le monde. ⇒ Permettre à chaque élève de prendre conscience de ses qualités artistiques et physiques afin qu'il les exprime. ⇒ Augmenter l'estime de soi chez les élèves. ⇒ Développer la capacité d'analyse et l'esprit critique dans le cadre d'activités artistiques, culturelles, sportives et citoyennes. ⇒ Favoriser les actions culturelles, artistiques, sportives et citoyennes. ⇒ Contribuer à l'éducation sociale et sanitaire de chaque élève. ⇒ Accompagner l'implication des élèves dans les actions qu'ils souhaitent mener. ⇒ Poursuivre la politique des sorties pédagogiques. ⇒ Maintenir les diverses manifestations dans et hors de l'établissement lors de spectacles, d'expositions,... ⇒ Promouvoir le sport scolaire en encourageant la participation des élèves à l'UNSS. ⇒ Approfondir et diversifier la culture générale des élèves. ⇒ Susciter la curiosité de nos élèves. ⇒ Soutenir les projets culturels transdisciplinaires. ⇒ Offrir l'accès à des séances de cinéma dans le cadre du dispositif Lycéens au cinéma. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de projet à caractère culturel. ✓ Taux d'emprunt au CDI. ✓ Nombre de licenciés UNSS. ✓ Nombre d'élève ayant eu une certification en langue vivante.
Indicateurs de progrès	
Leviers stratégiques	<p>4.2-Ouvrir l'établissement à l'Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Favoriser l'ouverture au monde et aux autres cultures. ⇒ Développer des partenariats avec des entreprises étrangères. ⇒ Echanger des informations, communiquer avec des lycéens, des établissements via Internet. ⇒ Accueillir des enseignants et des élèves stagiaires étrangers dans le lycée.



<p>Indicateurs de progrès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accueillir des assistants étrangers. ⇒ Développer l'ouverture internationale (section européenne) ⇒ Etablir des accords d'appariement avec des établissements en Europe. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de stagiaires étrangers accueillis. ✓ Nombre d'assistant de langues vivantes accueilli. ✓ Nombre de pays partenaires. ✓ Nombre de personnels engagés dans des échanges avec des partenaires européens.
<p>Leviers stratégiques</p> <p>indicateurs de progrès</p>	<p>4.3-Favoriser le séjour d'élèves en Europe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Amener les élèves à élargir l'horizon de leur avenir professionnel. ⇒ Mener à l'ouverture sur le monde par la connaissance des autres et à la tolérance : s'enrichir de nos différences. ⇒ Mettre en place des conventions de stage pour les élèves avec des établissements ou des entreprises européennes. ⇒ Favoriser les déplacements d'enseignants. ⇒ Renforcer l'enseignement des langues et permettre aux élèves de développer leurs compétences professionnelles et linguistiques dans le cadre de PFMP à l'étranger. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'élèves inscrits en section européenne. ✓ Nombre de conventions de stage signées. ✓ Nombre d'élèves ayant fait un voyage sur l'année scolaire à l'étranger.



Nous tenons à remercier l'ensemble des personnels
qui s'est mobilisé pour leur participation
à la rédaction de ce projet d'établissement 2017-2020
dans un souci de lisibilité et d'efficacité.

Les axes et les objectifs présentés
sont des choix validés collectivement,
partagés et assumés par tous
au bénéfice de nos élèves.

Ils demandent de travailler ensemble,
dans la sérénité, à la réussite de ce beau projet.

pour l'équipe de direction.

